

Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur (CAEPMNS)**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CENTRE TERRITORIAL DE
FORMATION DE LA FNMNS
Nathalie MAYEUR
06.20.26.51.21
crf.aquitaine.fnmns@gmail.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Oui

Objectif de la formation

Compétences évaluées Maitriser l'environnement professionnel d'un MNS et ses évolutions Maitriser les procédures de secours qu'un MNS est amené à devoir mettre en oeuvre

Contenu et modalités d'organisation

Le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur, atteste que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître nageur sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé****Validation(s) Visée(s)****Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur (CAEP - MNS) - Sans niveau spécifique** Éligible au CPF**Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00161816	du 21/10/2019 au 31/12/2021	Villeneuve- d'Ornon (33)	CENTRE TERRITORIAL DE FORMATION DE LA FNMNS			 
00228953	du 01/01/2021 au 31/12/2024	Villeneuve- d'Ornon (33)	CENTRE TERRITORIAL DE FORMATION DE LA FNMNS			 
00580232	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Villeneuve- d'Ornon (33)	CENTRE TERRITORIAL DE FORMATION DE LA FNMNS			